



©Gautier + Conquet architectes et paysagistes

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS SUR LA LIGNE T1 DU TRAMWAY,

POUR UN SERVICE PLUS PERFORMANT

Pour répondre à la demande croissante des déplacements, l'offre tramway sera renforcée grâce à la création d'une voie de retournement des rames à Odysud.

Actuellement, les Blagnacais bénéficient d'une fréquence de 9 minutes sur la ligne T1. Avec la création d'une voie de retournement à Odysud, Tisséo pourra doubler la fréquence du tramway sur la section située entre Odysud et le centre-ville de Toulouse.

1 Blagnacais sur 2 aura une station de tramway à moins de 500 m de son domicile avec des rames toutes les 4 minutes 30.

Cette nouvelle infrastructure est l'opportunité de réaménagements urbains pour plus de confort et de sécurité. La suppression du carrefour des Mûriers/Tilleuls va améliorer la vitesse du tramway tout en renforçant sa sécurité. Il y aura plus de connexions pour les cyclistes entre Odysud et l'allée des Mûriers, enfin le parking des Marronniers sera végétalisé pour agir contre l'effet « îlot de chaleur ».

Voie de retournement à la station Odysud, un choix optimal, pourquoi ?

- Parce qu'elle est située dans la zone la plus dense de Blagnac, où habite la moitié de la population. Les blagnacais pourront ainsi bénéficier de cette nouvelle offre tram.
- Parce qu'avec la fermeture de la ligne T2 en 2023, des rames de tram seront disponibles et permettront de renforcer l'offre tramway sur la branche de T1 qui dessert Blagnac.
- Le retournement à Odysud permet le meilleur service aux voyageurs, en offrant un tram toutes les 4 min 30 en heures de pointe contre 9 min aujourd'hui. Cette offre a été optimisée en tenant compte de la configuration de la ligne T1 et du nombre de rames disponibles pour l'exploiter, tout en garantissant les temps de parcours actuels.
- C'est également l'occasion pour Tisséo de reprendre l'insertion du tram dans un secteur complexe, en proposant un aménagement sécuritaire et qualitatif sur le plan environnemental.



En 2025, les nouvelles rames permettront à Tisséo d'augmenter progressivement la fréquence sur toute la ligne, en commençant par les heures de pointe.

COMBIEN DE TEMPS VAIS-JE ATTENDRE MON TRAM* ?

*en heure de pointe

Aujourd'hui

Palais de justice <> Meett
Palais de justice <> Odysud

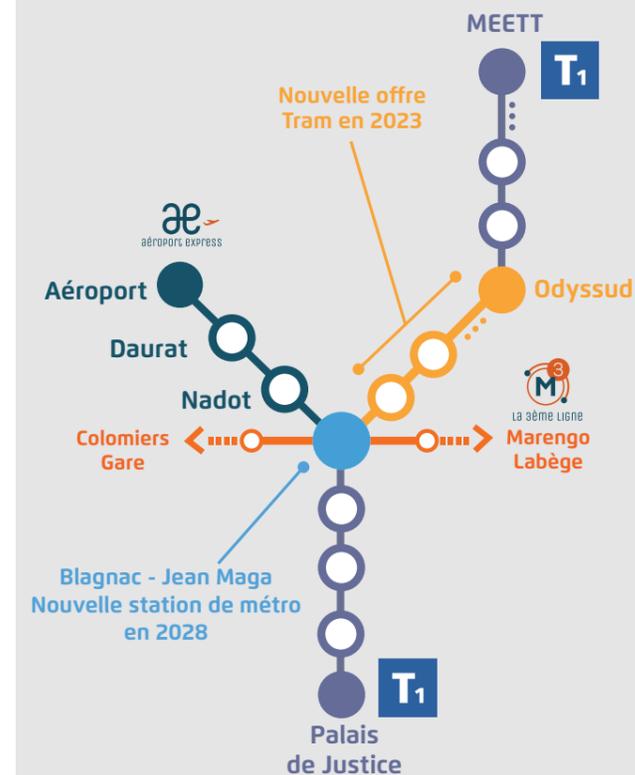
1 tram toutes les 9 mn

2023

Palais de justice <> Meett
1 tram toutes les 9 mn

Palais de justice <> Odysud
1 tram toutes les 4'30 mn

Renforcement de l'offre Tram à moyen terme



Aujourd'hui

T1 + T2 = 28 rames

2023

- Arrêt T2 pour construire la station de la 3^{ème} ligne de métro Blagnac - Jean Maga. Un bus de substitution sera mis en place pour desservir le secteur aéroportuaire.
- Réutilisation des rames de T2 sur T1 soit 28 rames dédiées à T1
- 11 500 habitants mieux desservis soit 50% la population de Blagnac

2025

- Acquisition de 9 nouvelles rames de tramway qui permettront de renforcer l'offre de T1 sur l'ensemble de la ligne

2026

- Mise en service de la Ligne Aéroport Express

2028

- Mise en service de la 3^{ème} ligne de métro



DOUBLE OBJECTIF

Créer une voie de retournement permettra de doubler la fréquence du T1 et de mieux desservir les riverains.

Réaliser des aménagements qualitatifs pour tous pour plus de confort et de sécurité.

28 arbres seront plantés en compensation des 14 platanes enlevés sur le secteur

Les essences et plantations seront choisies en accord avec les services espaces verts de la ville de Blagnac. En complément de cette mesure, la mairie de Blagnac, suite à un échange constructif avec les riverains et le Groupe National de Surveillance des Arbres (GNSA), a confirmé son engagement de replanter des arbres sur son territoire dans la continuité de la politique engagée depuis 10 ans.

Un cadre réglementaire strict pour les projets

Tisséo Ingénierie, maître d'ouvrage délégué, a procédé à une demande d'examen au cas par cas pour cette opération, en application de l'article R. 122-3-1 du code de l'environnement et a obtenu de la part de la Préfecture une décision de dispense d'impact, le projet n'étant pas susceptible d'entraîner des impacts notables sur l'environnement. Par ailleurs, une dérogation au titre de l'article L350-3 de l'environnement sur l'enlèvement des arbres en alignement a été déposée et obtenue auprès du gestionnaire de voirie Toulouse Métropole.

Allée des Mûriers

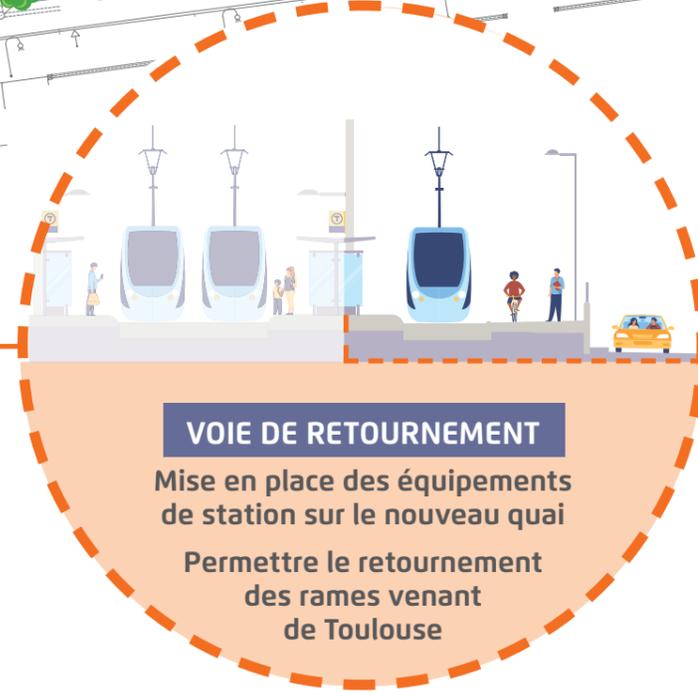
- Création d'une voie nouvelle à sens unique entre l'allée des Mûriers et l'avenue des Tilleuls
- Création de cheminements piétons lisibles sécurisants depuis la station de tramway vers le parc ODYSUD

Parking des Marronniers

- Végétaliser et perméabiliser le parking avec la mise en place de dalles alvéolaires engazonnées
- Renouveler l'éclairage avec des équipements optimisant la consommation d'énergie
- Reprendre les revêtements de voirie
- Améliorer la fluidité du parking en distinguant l'entrée de la sortie

Avenue des Tilleuls

- Reconfigurer la voirie en proposant une répartition cohérente des usages
- Renouveler l'éclairage avec des équipements optimisant la consommation d'énergie
- Création de cheminements cycles lisibles sécurisants
- Renforcer la végétation et le parti pris paysager



PROCHAINES ÉTAPES

